1 Introduction

2 Analyse des dangers : fds_huile_total_carter_sy_220

- 2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
- 2.2 Erreurs de classification
  - 2.2.1 Produit
- 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
- 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
- 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
  - 2.5.1 mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle
  - 2.5.2 Succinic anhydride, alkylation products with C12-rich branched olefins from propene oligomerisation, hydrolyzed, esterification products with propylene oxide
- 2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
- 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit fds_huile_total_carter_sy_220
Company	TotalEnergies Lubrifiants
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fds_huile_total_carter_sy_220**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : fds_huile_total_carter_sy_220

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fds_huile_total_carter_sy_220**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	TotalEnergies Lubrifiants
État physique	liquide
Forme	limpid
pH	Non disponible
Usage	Huile pour engrenages industriels.
Date FDS	2023-05-12

La FDS date du 2023-05-12. Elle a donc 3 an(s). La FDS ayant plus de 3 ans, il est *recommandé* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

Transport :

- ADR : -
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : -

- IATA : -
- UN : -

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : • Laver soigneusement la zone touchée au savon et à l’eau (ou utiliser un nettoyant cutané reconnu). • Retirer les vêtements et chaussures contaminés. • Consulter un médecin si des symptômes se développent.

eyes : • Rincer immédiatement les yeux à grande eau. • Soulever de temps en temps les paupières supérieures et inférieures pendant le rinçage. • Vérifier la présence de verres de contact ; s’ils sont portés, les retirer. • En cas d’irritation persistante, consulter un médecin.

ingestion : • Rincer la bouche avec de l’eau. • Si la personne est consciente, lui faire boire de petites quantités d’eau. • Ne pas provoquer le vomissement sauf indication contraire du personnel médical. • Consulter un médecin si des symptômes se développent.

inhalation : • Transporter la victime à l’extérieur. • La maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. • Consulter un médecin si des symptômes se développent.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 mélange d’isomères de: 3-(3,5-di-trans-butyl-4-hydroxyphényl) propionate de C7-9-alkyle

Identification

- N° CAS : 125643-61-0
- N° EINECS : 406-040-9

Concentration :less or equal to 3.0

Dangers :

- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.5.2 Succinic anhydride, alkylation products with C12-rich branched olefins from propene oligomerisation, hydrolyzed, esterification products with propylene oxide

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : 943-535-3

Concentration :less or equal to 0.3

Dangers :

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Port obligatoire en tout temps lors de la manipulation. • Matériaux recommandés :
Yeux	Protection des yeux / du visage • Lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à la norme EN 166. • En cas de projection, les lunettes doivent être portées immédiatement.
Peau	Gants • Port obligatoire en tout temps lors de la manipulation. • Matériaux recommandés :
Système respiratoire	Protection respiratoire • Aucune exigence de masque respiratoire dans les conditions normales d'utilisation. • Si l'exposition dépasse la valeur limite d'exposition (VLEP), utiliser une protection respiratoire appropriée, type A/P1 (selon les normes en vigueur).
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Choisir un équipement adapté à la tâche et aux risques encourus (ex. combinaison chimique). • Les vêtements doivent être conformes à la norme européenne EN 469 pour fournir un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir rubrique 8). - Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en œuvre. - Le personnel doit se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. - Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Stocker conformément à la réglementation locale. - Entreposer dans le contenant original, à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. - Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. - Refermer soigneusement les récipients ouverts et les maintenir en position verticale pour éviter les fuites. - Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. - Utiliser un récipient approprié afin d'éviter toute contamination du milieu ambiant. - Éloigner le produit de substances incompatibles (voir la Section 10), ainsi que de la nourriture et de la boisson.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Huile pour engrenages industriels.